



Communiqué de presse

Samedi 10 juillet 2021

Bercy-Charenton : le comité citoyen remet 59 propositions aux élues et élus

Ce vendredi, le comité citoyen de Bercy-Charenton, constitué d'un panel d'habitantes et d'habitants représentatifs de la population et tirés au sort par un institut de sondage indépendant, a remis son avis en main propre à Emmanuel Grégoire, Premier adjoint à la Maire de Paris, et à Emmanuelle Pierre-Marie, Maire du 12e arrondissement de Paris. Le comité détaille 59 propositions pour le projet d'aménagement de Bercy-Charenton.

Depuis le 29 mai et pendant cinq samedis matins successifs, les membres du panel citoyen ont travaillé à l'analyse et à la réinterrogation du projet d'aménagement Bercy-Charenton, décidé en 2018. L'avis rendu par le comité citoyen permettra éclairer la décision des élues et élus.

Lors de la dernière séance de travail, 59 propositions ont été validées collégalement par les membres du comité citoyen.

Ces propositions visent notamment à créer un quartier qui s'adapte au changement climatique en mettant en valeur le patrimoine industriel et végétal existant. Les membres du comité citoyen soulignent la nécessité de créer un quartier mixte et riche en équipements publics, ainsi qu'en commerces de proximité afin de renforcer le lien social et la solidarité. Les citoyennes et citoyens rappellent également l'importance de développer les mobilités douces et la végétalisation notamment par la création d'un corridor écologique entre le bois de Vincennes et la Seine.

Les membres du panel émettent également le souhait de veiller à l'équilibre financier de l'opération, de prévoir des espaces non-programmés qui permettront de faire évoluer le quartier dans le temps, ainsi que d'associer les habitants tout au long de la conception et la réalisation du projet.

La Ville de Paris est engagée à expérimenter de nouvelles façons de consulter les habitantes et les habitants. Cet avis citoyen, travaillé par un panel le plus représentatif possible de la population, constitue une innovation de démocratie participative qui favorise la co-construction de projets urbains au plus près de l'expérience vécue des

habitantes et des habitants. De nombreux dispositifs ont permis aux citoyens de comprendre les contraintes du site : balade sur site, ateliers participatifs, échanges avec des experts indépendants.

Après ce comité citoyen, les prochaines étapes permettront de lancer la modification de cette opération. Elles permettront également d'ouvrir à tous la concertation.

L'avis citoyen est disponible sur le site de Ville de Paris et de la SEMAPA.

Contact presse :

Antoine Demière - 01 42 76 49 61 - presse@paris.fr